

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures (Mo.
18.3144)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Ziehli, Karel

Citations préféré

Ziehli, Karel 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures (Mo. 18.3144), 2018 – 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 17.04.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Agriculture	1
Production végétale	1

Abréviations

WBK-SR Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats

CSEC-CE Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats

Chronique générale

Economie

Agriculture

Production végétale

MOTION
DATE: 15.06.2018
KAREL ZIEHLI

Sans discussion, et suivant la recommandation du Conseil fédéral, le Conseil national accepte la motion Hausammann (udc, TG) intitulée "**Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures**".

Le député thurgovien veut, par ce biais, que la Confédération renforce la sélection des plantes en fonction des sites et ceci dans la continuité de la stratégie pour la sélection végétale mise en place par le Conseil fédéral entre 2013 et 2015. Markus Hausammann estime qu'il est temps de passer des paroles aux actes, car les défis en la matière sont nombreux, le député prenant pour exemple les changements climatiques qui engendreront des modifications dans la sélection des plantes et obligeront les producteurs et productrices à cultiver des espèces tolérantes à l'aridité et à la chaleur. Il propose donc que le budget alloué soit augmenté de 3 millions de francs pour passer à un total de 13 millions de francs pour l'année 2019.

Dans sa prise de position, le Conseil fédéral précise que l'engagement financier interviendra dans le cadre du budget alloué à l'agriculture.¹

MOTION
DATE: 06.12.2018
KAREL ZIEHLI

La motion Hausammann (udc, TG) «**Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures**» est adoptée par le Conseil des Etats, suivant ainsi le Conseil national, l'avis du Conseil fédéral ainsi que celui de la CSEC-CE. La voie est donc ouverte à une augmentation des moyens financiers visant à relever les défis qui entourent l'adaptation des plantes face aux changements climatiques et à une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Le Conseil fédéral a fait savoir qu'il envisageait la création d'un centre de compétences spécialisé dans la sélection végétale et animale.²

MOTION
DATE: 16.06.2023
KAREL ZIEHLI

Suite à l'acceptation de la Politique agricole 22+, la motion Hausammann (udc, TG) a été classée. Le Conseil fédéral a augmenté le budget alloué à la sélection végétale pour l'amener à CHF 3 millions par année, en se reposant sur la Stratégie Sélection végétale 2050. De plus, la Confédération va mettre en place un certain nombre de synergies entre les acteurs de ce domaine afin de compenser les désavantages face à la concurrence étrangère, ce secteur étant relativement petit en Suisse.³

1) AB NR, 2018, S.1153; Motion Hausammann_18.3144

2) AB SR, 2018, S. 958; SGT, 7.12.18

3) FF, 2020 (p. 3851 ss.)